

AVIS DE DELIVRANCE

CNR indique qu'il a été conclu le **8 Juillet 2024**, sous la référence **20121**, un titre d'occupation du domaine public qui lui a été concédé sur la commune de **Caderousse**, une mise a disposition,

d'un terrain, d'une superficie de 5700 mètres-carrés environ, situé entre les PK 210 et 211, cadastré section H, numéro 143 et 144, le tout figurant sur le plan/la vue aérienne de situation figurant ci-après.

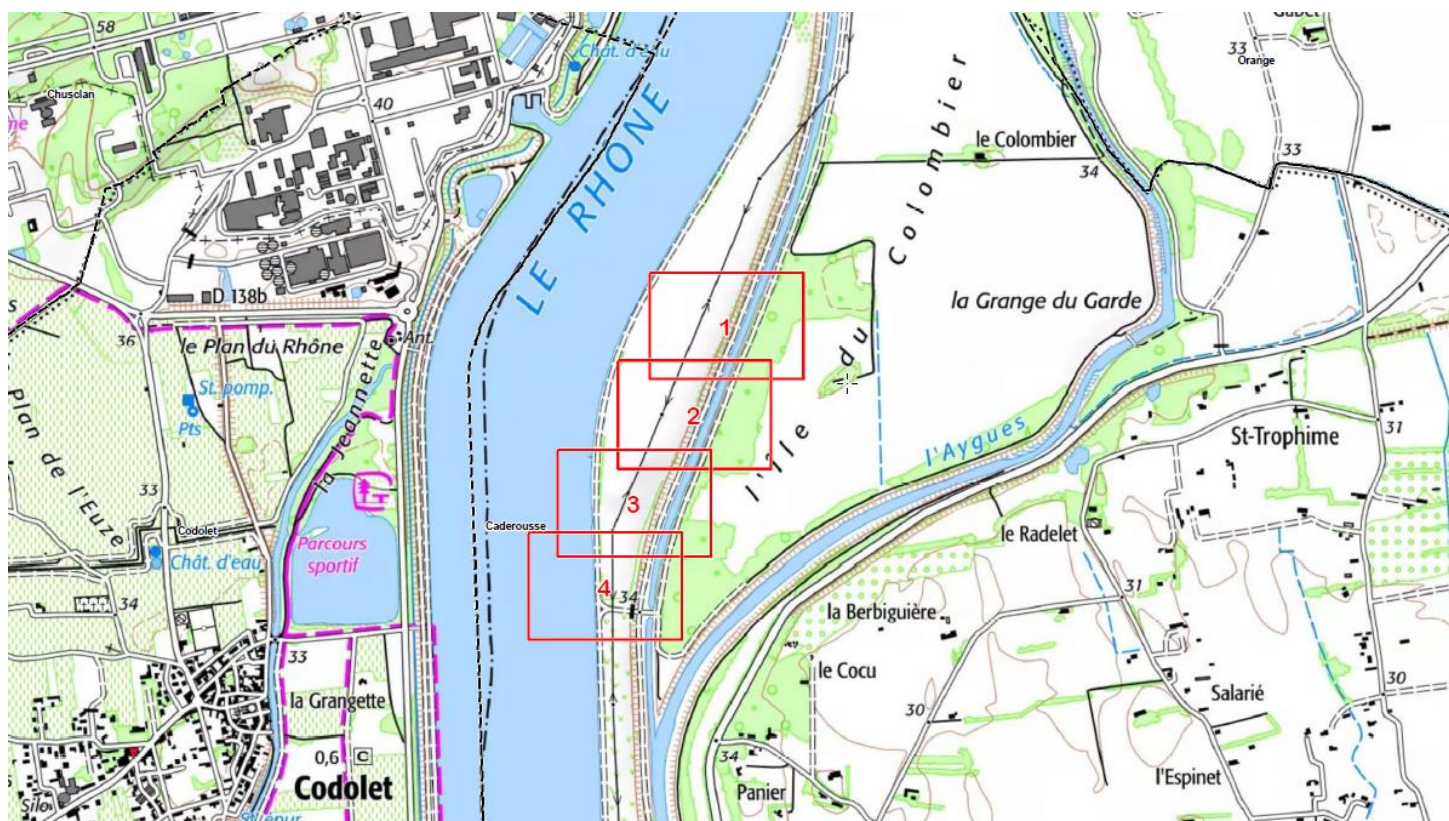
Ce titre d'occupation a donné lieu à l'application de la dérogation prévue par l'article L.2122-1-3-4° du code général de la propriété des personnes publiques, le titre étant conclu du fait des obligations de publicité et de sélection préalables à la délivrance d'un titre d'occupation du domaine public

Ce titre est consultable sur demande à l'adresse suivante en précisant la référence **20121** :

- @cnr.tm.fr,
- OU Direction des Territoires Rhône Aval - Equipe Domaniale – 25 bis chemin des rocailles, BP 194 - 30401 Villeneuve les Avignon Cedex.

Cette conclusion peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis, ceci auprès du Tribunal administratif de Nîmes - 16 avenue Feuchères - CS 88010 30941- Nîmes cedex 09 - tél. : 04 66 27 37 00 - greffe.ta-nimes@juradm.fr - <http://nimes.tribunal-administratif.fr>.

Le présent avis a été mis en ligne le **12/07/24**.





	COTDC 20121 (7 140 m ²)
	ViaRhona
	Domaine concédé